YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2005

DELIBERATION N° 2005/12/1003

OBJET : Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Association Val d'Yerres Prévention, en remplacement de M. Guillaume DUBOS, démissionnaire.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-25,

VU la délibération du Conseil Municipal du 1er juillet 2004 désignant ses délégués au Conseil d'Administration de l'Association Val d'Yerres Prévention,

CONSIDERANT la démission de Monsieur Guillaume DUBOS en sa qualité de délégué titulaire au sein du Conseil d'Administration de l'Association Val d'Yerres Prévention,

DESIGNE, par 32 voix :

-Monsieur Jean-Claude BOUTREL, délégué titulaire

en qualité de représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'Association Val d'Yerres Prévention.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES ★ 91 (ESSONNE) 28 ★

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture
le 23-12-05
et de la publication le 23-12-05
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES ★ 91 (ESSONNE) 23 ★

HÔTEL DE VILLE
60, rue Charles de Gaulle – 91330 Yerres – Tél. : 01 69 49 76 30 - Fax : 01 69 48 63 98
Site internet : www.yerres.fr - Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Député-Maire